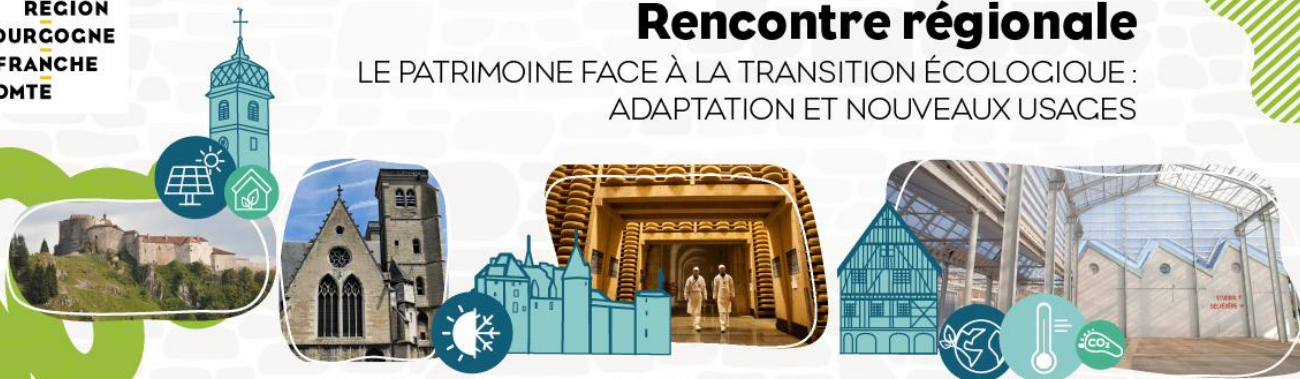




Maison régionale de l'innovation de Dijon - 27 janvier 2026

Introduction : Quelles perspectives pour le patrimoine bâti face à la transition écologique ?

Yann Cussey, chargé de mission patrimoine, Région BFC

Stéphane Prédébon, chef de projet éco-conditionnalité, Région BFC

Pour débiter cette journée, il nous est apparu utile de reposer rapidement en introduction un certain nombre de constats et de notions utiles à la compréhension des enjeux du sujet.

On peut tout d'abord souligner les qualités intrinsèques du bâti ancien, pour une bonne part vernaculaire et donc par essence durable (durée de vie éprouvée, économie de moyens, matériaux locaux bio/géosourcés, solutions adaptées aux conditions climatiques locales...).

Il faut toutefois rappeler que le patrimoine est directement impacté par les effets du changement climatique. Chacun a en tête un certain nombre d'exemples dans l'actualité récente, Ann Bourgès y reviendra cet après-midi.

Dans la mesure où le bâti d'avant 1948 représente 1/3 du bâti existant en France, il constitue un levier considérable et incontournable face au défi de la transition écologique.

La construction étant fortement émettrice de CO₂, la réhabilitation constitue une alternative à privilégier.

Cela est d'autant plus valable si on considère également les enjeux de sobriété foncière. L'artificialisation des sols naturels, agricoles et forestiers (près de 20 000 ha par an en France) constitue le premier facteur d'érosion de la biodiversité.

On mesure par conséquent tout l'intérêt de procéder à des réhabilitations en procédant à des améliorations sur différents aspects (isolation, eau, biodiversité...) et de réfléchir aux nouveaux usages des bâtiments patrimoniaux.

Si le procédé n'est pas nouveau, la question se pose aujourd'hui avec plus d'acuité notamment sur certaines typologies de patrimoine comme par exemple le patrimoine religieux ou le patrimoine industriel par exemple.

On peut noter également la dimension systémique, et pas seulement technique, du sujet. Une réflexion collective est à mener pour porter un nouveau regard sur le patrimoine bâti et considérer le potentiel qu'il représente, avec l'enjeu de mieux répondre aux besoins des habitants afin de légitimer les investissements nécessaires à sa préservation.

Une fois ces éléments posés, on doit évidemment rappeler que les interventions sur le bâti ancien doivent se faire dans le respect de son caractère architectural patrimonial et du code du patrimoine en tenant également compte des spécificités techniques de ce bâti.

Si ce respect des caractéristiques patrimoniales pose à l'évidence des limites d'intervention il ne signifie aucunement qu'il n'est pas possible d'apporter des améliorations. On peut songer par exemple à l'isolation au niveau des combles et des planchers qui sont plus facilement implémentables. Au-delà de la performance énergétique, les abords peuvent également faire l'objet d'actions que cela soit au niveau de la désimperméabilisation des sols ou via la prise en compte des caractéristiques de la biodiversité végétale et/ou animale.

Concernant les spécificités techniques du bâti ancien, on peut souligner ses qualités d'inertie thermique. En effet, même si la maçonnerie n'est pas cyclopéenne, les épaisseurs de murs restent conséquentes et ce quelle que soit la période concernée. Ces épaisseurs conjuguées à la nature des murs (pierre, brique...) permettent d'avoir une inertie thermique appréciable pendant les périodes de chaleur prolongées, une caractéristique particulièrement intéressante à l'heure où les épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents et intenses. Le caractère respirant du bâti ancien est également à prendre en compte pour éviter des interventions d'isolation dommageables.

Face au maquis des certifications et des labels on peut noter l'existence d'un label de référence, le label Effinergie Patrimoine, testé entre 2020 et 2022, avec comme cible spécifique l'atteinte du niveau de performance énergétique BBC rénovation dans le cadre de rénovation de bâtiments à caractère patrimonial.

L'évocation de matériaux et de techniques traditionnelles invite à mettre en avant un point de vigilance concernant les enjeux liés à la formation. Face au constat d'une perte de connaissance, la transmission de ces savoir-faire mérite une attention particulière.

La transition à travers la démarche paysagère, qui constitue une entrée particulièrement intéressante et porteuse de sens, pourrait faire l'objet d'une journée dédiée dans le cadre de l'animation de la filière patrimoine dans les prochains mois.

D'autres thèmes spécifiques pourraient également être abordés si nécessaire suite à la présente rencontre.



Lien utile :

<https://www.effinergie.org/web/labels/patrimoine>